

RECYCLAGE DE LA FORMATION À L'ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS

CHEVRON ORONITE

BP 7014X
76080 LE HAVRE Cedex

NORMANDIE

2016

➤ Mots clés : Kpis des causes profondes, analyse et traitement collectif, partenariat CARSAT & ANFAS



L'ENTREPRISE

CHEVRON ORONITE SAS est une filiale du groupe CHEVRON CORPORATION. Son activité réside dans la fabrication et la commercialisation d'additifs pour lubrifiants et carburants. De plus, l'entreprise fabrique des produits chimiques spéciaux pour les huiles afin de garantir longévité et bon fonctionnement d'éléments mécaniques. L'entreprise possède les certifications ISO 14001 et ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités de Gonfreville l'Orcher.



LE CONTEXTE

L'entreprise forme depuis 2008, avec l'aide de la **CARSAT** au démarrage, ses salariés ainsi que ceux des entreprises intervenantes à l'Analyse des Risques Professionnels impliqués dans le processus travaux mais aussi en charge des analyses de risques aux postes de travail. **Cette formation dispensée aujourd'hui à plus de 300 personnes, promue par l'entreprise via la CARSAT et l'ANFAS Normandie** est un élément important de la culture sécurité qui nécessite recyclage et réapprentissage.

Pour vérifier l'efficacité de la formation, des **indicateurs de suivi et d'efficacité** ont été mis en place, basés sur les **audits de chantier** effectués par le personnel COSAS et par le personnel d'entreprises intervenantes. Présence de l'ARP avec les autorisations de travail : indicateurs à 100 %. Qualité/pertinence des ARP : indicateur oscillant entre 90 et 97 %. Les **indicateurs liés aux causes** profondes des accidents/incidents et presque accidents : indicateur stagnant.

Au vu de ces indicateurs, l'entreprise a pu mettre en lumière que l'Analyse de Risques Professionnels est un élément important et fragile de son dispositif.



IDÉE ET OBJECTIFS

L'idée a donc été de mettre en place un recyclage de cette formation afin de renforcer et réactualiser les bases acquises par les personnes formées (en l'occurrence, l'Analyse de Risques Professionnels). En effet, après avoir modifié le formulaire de visite préalable pour améliorer le recueil d'information, la décision a été prise de mettre en œuvre ce recyclage. Pour ce faire, un programme et un outil de formation ont été créés.



MISE EN OEUVRE

En discutant avec les différentes parties, le personnel et les **Entreprises Intervenantes** et en analysant les écarts rencontrés sur le terrain, l'entreprise a pu pointer les origines de ceux-ci : le recueil de l'information et le niveau de détails des analyses. Elle a donc construit son programme autour de ces 2 aspects :

- **Retour aux bases** : exercice de rédaction d'un mode opératoire basé sur un petit film suivi de sa correction par le groupe permettant un questionnement sur les difficultés rencontrées sur le terrain et une réflexion sur le pourquoi cela ne fonctionne pas ?

- Suivi de quelques rappels : cadre réglementaire, définition d'une analyse de risques professionnels, le recueil d'information dont la visite préalable, le mode opératoire, les risques, les interférences, les mesures de prévention et de protection et la hiérarchie des mesures

Cette première partie se termine par un questionnaire permettant de valider ces premiers points.

- Exercice de groupe : chaque groupe rédige une Analyse de Risques Professionnels d'après le même scénario et correction par les autres groupes de celui-ci afin de valider les points clefs.

- Exercice de terrain : axé sur le recueil d'information et des cas typiques rencontrés habituellement pour la maintenance des installations. Chaque groupe a un scénario différent. Restitution du travail devant les autres groupes et corrections par les autres groupes.

La journée de formation se termine par un deuxième questionnaire permettant de la valider.

Le choix a été d'axer les scénarios des exercices **terrain** sur les travaux courants, non sur des travaux de grandes ampleurs ou des travaux exceptionnels, car on constate que c'est sur les travaux dits « ordinaires » que les analyses n'étaient pas les plus affinées.

Un recyclage a lieu tous les 3 ans et concerne le personnel de la société en charge des travaux et le personnel des entreprises intervenantes encadrant des équipes. Deux premières sessions ont été lancées en 2014 (29 personnes).



RÉSULTATS

Les premières sessions ont permis de recentrer le personnel sur le recueil d'informations factuelles, sur l'importance de la visite préalable et sur les risques liés à l'environnement de travail, et cela grâce aux premiers exercices. **Cela les a mis en « difficulté » car ils n'avaient pas de lien avec leur activité.** Ces sessions permettent donc bien de réactualiser leurs connaissances.

L'entreprise a ensuite modifié la restitution des exercices afin de gagner un peu de temps, pour laisser plus de place aux échanges entre les stagiaires, pour partager leurs expériences sur le terrain et tisser des liens.

BÉNÉFICES ET PERSPECTIVES

11 sessions (165 personnes) sont prévues en 2015.



GLOBAL COMPACT : ODD



ODD 8 : Promouvoir le plein emploi productif et un travail décent pour tous

ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des Objectifs

